



Lundi 17 novembre 2008

Temps forts du 03/11/2008 au 14/11/2008 No. 47

3 novembre

Karadžić de retour en cour en janvier

Le Juge de mise en état Bonomy émet une ordonnance fixant au lundi 19 janvier 2009 la prochaine conférence de mise en état.

L'audience aura lieu à 14h 15 en salle d'audience 1.

4 novembre

Les Juges Robinson et Kwon élus Président et Vice-président du Tribunal

Le Juge Patrick Robinson (Jamaïque) et le Juge O-Gon Kwon (Corée du Sud) sont élus respectivement Président et Vice-président du TPIY au terme d'une session plénière extraordinaire tenue ce jour par les Juges permanents. Ils prennent leur fonction ce lundi 17 novembre 2008.

Un communiqué de presse est accessible sous la référence CT/MOW/1289f sur <http://www.un.org/icty/latest-f/index-f.htm>

6 novembre

La digitalisation des archives du TPIY promue projet-pilote par l'ONU

Le Département du management, à New York, a désigné les efforts déployés par le TPIY pour digitaliser ses archives comme un projet-pilote pouvant conduire au développement d'une politique et d'un cadre sur les archives électroniques pouvant servir au reste du Secrétariat.

La Stratégie d'achèvement des travaux des TPIY et TPIR a généré un extraordinaire effort visant à la transposition des archives des Tribunaux sur supports électroniques et digitaux. Ces archives couvrent aussi bien les pièces recueillies par le Bureau du procureur, un nombre considérable de dossiers et les enregistrements audiovisuels (quelque 60.000 heures !). Les systèmes dernier cri mis au point par les Tribunaux permettront à terme un accès global et immédiat à leur jurisprudence et à leurs dossiers historiques – un véritable trésor pour les chercheurs académiques, les juristes et les experts en relations internationales.

11 novembre

Affaire Krajišnik: l'ancien avocat appelé comme témoin

Nicholas Stewart *Queens Counsel* prend place à la barre des témoins.

L'ordonnance émise à cette fin par la Chambre d'appel précise qu'il est appelé à témoigner au sujet de six documents ainsi qu'au sujet de preuves relatives à son assistance inefficace et à un procès non équitable.

11, 12 et 13 novembre

Fin des arguments de l'accusation dans le procès Lukić & Lukić

L'accusation appelle son dernier témoin le 11 novembre. Le lendemain les Parties arguent de la Motion pour Acquiescement déposée au titre de l'article 98bis par Milan Lukić. La Chambre rejette cette motion le 13 novembre, considérant que les éléments de preuve entendus jusqu'ici sont de nature à justifier une condamnation pour les crimes faisant l'objet des chefs d'inculpation 1 à 21.

La Défense de Sredoje Lukić commencera à présenter ses moyens le lundi 24 novembre.

12 novembre

Le Procureur Serge Brammertz dans les Balkans

Tout d'abord à Zagreb en début de semaine, le Procureur se rend le mercredi et jeudi à Sarajevo. Il sera à Belgrade les 17 et 18 novembre. Le but de ces voyages est de rencontrer les responsables locaux de la coopération avec le Tribunal, en vue de la préparation du Rapport que le Procureur présentera en décembre au Conseil de sécurité.

[13 novembre](#)

Le Règlement de Procédure et de Preuve amendé

L'article 45^{ter} adopté par les juges lors de la Session plénière extraordinaire qu'ils ont tenue le 4 novembre dernier entre en vigueur.

Intitulé "Désignation d'un conseil dans l'intérêt de la justice", l'article 45 ter est ainsi libellé: "La Chambre de première instance peut, si elle estime que l'intérêt de la justice le requiert, ordonner au Greffier de désigner un conseil pour défendre les intérêts de l'accusé."

[14 novembre](#)

Florence Hartmann refuse de plaider

En vertu de l'article 62 (A)(iv), le Juge Agius enregistre au nom de l'accusé un plaidoyer de non culpabilité sur les deux chefs d'accusation d'outrage à la Cour portées contre elle.

CALENDRIER DES AUDIENCES: 17 NOVEMBRE – 28 NOVEMBRE 2008*

LUNDI 17 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Momčilo Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 18 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Momčilo Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Gotovina et al**, Procès
Salle d'audience II 08:30 – 13:15, **Šešelj**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Momčilo Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Gotovina et al**, Procès
Salle d'audience II 08:30 – 13:15, **Šešelj**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 15:15, **Prlić**, Ex Perte / Huis Clos
15:45 – 16:45, **Prlić**, Ex Perte / Huis Clos

JEUDI 20 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Momčilo Perišić**, Procès
14:15 – 19:00, **Gotovina et al**, Procès
Salle d'audience II 08:30 – 13:15, **Šešelj**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
15:00 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Conférence de mise en état

VENDREDI 21 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès

LUNDI 24 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès
14:15 – 19:10, **Lukić&Lukić**, Procès
Salle d'audience II 08:00 – 08:30, **Dragomir Milošević**, Conférence de mise en état
09:00 – 13:45, **Momčilo Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 25 NOVEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Šešelj**, Procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Momčilo Perišić**, Procès
14:15 – 19:10, **Lukić&Lukić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès
14:15 – 19:00, **Popović et al**, Procès

MERCREDI 26 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Šešelj , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Momčilo Perišić , Procès 14:15 – 19:10, Lukić&Lukić , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić , Procès 14:15 – 19:00, Popović et al , Procès

JEUDI 27 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Prlić , Procès 14:15 – 18:30, Šešelj , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Momčilo Perišić , Procès 14:15 – 19:10, Lukić&Lukić , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Popović et al , Procès 14:15 – 19:00, Gotovina et al , Procès

VENDREDI 28 NOVEMBRE

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:10, Lukić&Lukić , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Popović et al , Procès

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernières minutes auprès du Media Office (Bureau de Media) (+31-70-512-5343, - 5356, or - 8752)

Les audiences publiques du Tribunal sont également retransmises sur le site Internet du Tribunal.

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 116 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 116 d'entre elles : dix ont été acquittées, 57 condamnées (quatre sont en attente de transfert pour purger leur peine, 27 sont en cours d'exécution de peine, 24 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 45 accusés : dix sont en appel, six sont en attente de jugement de première instance, 20 sont en procès, et sept en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 29 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffier : Hans Holthuis. Chef LPTV : Christian Chartier
Assistante: Gea van der Werf

Marina Caron a participé à la préparation de ce numéro du TPIY en Bref.

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, gustin.icty@un.org

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.
